



Conseil
pédagogique
interdisciplinaire
du Québec
www.conseil-cpiq.qc.ca



22^e ÉDITION DU MOT D'OR DU FRANÇAIS DES AFFAIRES

Le concours s'inscrit dans le cadre de l'opération annuelle de la *Coupe francophone des affaires*¹. Ce concours vise à la promotion internationale du français dans le domaine des affaires.

Catégories

Le concours s'adresse aux élèves de la formation professionnelle au secondaire dans les programmes de Secrétariat et Comptabilité.

Consignes

Le concours consiste à réaliser une composition écrite sur un sujet spécifique fourni par le CPIQ.

Les enseignants sont invités à faire parvenir au CPIQ la fiche d'inscription de leur Centre de formation professionnelle, à l'adresse suivante : secretariat@conseil-cpiq.qc.ca.

Date limite d'inscription : **16 février 2018**

Le thème et les détails du concours seront fournis aux CFP inscrits dans la **semaine du 19 février 2018**.

Date limite d'envoi des textes : **16 mars 2018**

Critères de sélection

Le comité sélectionnera les meilleures réalisations selon les critères suivants :

1. La qualité et la clarté du texte.
2. La qualité de la langue (respect du code grammatical et des règles orthographiques).
3. L'originalité du texte.
4. Le respect de la thématique proposée.

Prix

- ✚ ****1^{er} prix** : Un **séjour de formation à Paris** (France) en mars 2019 à l'occasion de la « Semaine internationale des Mots d'Or » dans le cadre de l'opération annuelle de la *Coupe francophone des affaires*. L'hébergement à Paris est offert par l'Association française « Actions pour promouvoir le français des affaires » (APFA) et le billet d'avion est offert par le Conseil pédagogique interdisciplinaire du Québec (CPIQ).
- ✚ **2^e prix** : Une **bourse de 300 \$** offerte par le CPIQ et des ouvrages de références offerts par l'Office québécois de la langue française (OQLF)
- ✚ **3^e prix** : Des **ouvrages de référence** offerts par l'Office québécois de la langue française (OQLF)

**IMPORTANT

Le 1^{er} prix, offert par l'Association *Actions pour promouvoir le français des affaires*, ne peut être remis qu'à un lauréat âgé de **18 à 30 ans inclusivement au moment du voyage**, c'est-à-dire en mars 2019. Il n'y a aucune limite d'âge pour les autres prix.

LE CPIQ NE S'ENGAGE PAS À REMETTRE TOUS LES PRIX.

¹ La *Coupe francophone des affaires* est organisée par l'Association française « Actions pour promouvoir le français des affaires ». Ce concours se déroule dans plus de 40 pays dans le monde.
www.apfa.asso.fr ou www.presse-francophone.org/apfa/sommaire.htm

**CONCOURS LE MOT D'OR DU FRANÇAIS DES AFFAIRES
FICHE D'INSCRIPTION**

NOM DE L'ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE : _____

ÉTABLISSEMENT : _____

ADRESSE : _____

VILLE : _____

CODE POSTAL : _____

TÉLÉPHONE : _____

TÉLÉCOPIEUR : _____

COURRIEL : _____

→ **SECRETARIAT**

→ **COMPTABILITÉ**